

Bâtir un système pancanadien de services de garde d'enfants

Le positionnement national de YMCA Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Mars 2021



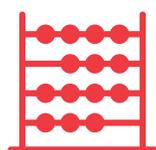
Plein de vies



Au YMCA, nous savons que les familles en santé sont des familles qui reçoivent un soutien.

Principal prestataire sans but lucratif de services de garde au Canada, le YMCA compte plus de 88 300 places en garderies accréditées pour les nourrissons, les tout-petits, les enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire. Dans ses 1 250 services de garde accrédités d'un océan à l'autre, le YMCA stimule chaque année le développement de plus de 61 500 enfants de tous les milieux et aux capacités variées. Nous reconnaissons, preuves à l'appui, l'influence des six premières années de la vie d'un enfant sur son apprentissage, son comportement et sa santé jusqu'à l'âge adulte. Les programmes nationaux reconnus du YMCA, Apprendre en jouant^{MC} et Un lieu où créer des liens^{MC}, s'appuient sur les recherches portant sur la meilleure façon pour les enfants d'apprendre et sont régulièrement et rigoureusement évalués et orientés sur le plan pratique par les commentaires des familles, ainsi que de nos éducateurs et éducatrices. Nos 9 900 membres du personnel, éducateurs et éducatrices de garderie hautement qualifiés sont responsables de la mise en œuvre de notre programme pédagogique, du respect des normes nationales de sécurité et de protection des enfants du YMCA, ainsi que des règlements provinciaux.

L'impact du YMCA



Plus de 88 300 places en services de garde accrédités pour les tout-petits, les enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire



1 250 services de garde du YMCA d'un océan à l'autre



Plus de 61 500 enfants de tous les milieux et aux capacités variées sont soutenus dans leur développement par le YMCA



9 900 membres du personnel, éducateurs et éducatrices hautement qualifiés sont responsables de la mise en œuvre du programme

Des services de garde accessibles, abordables, inclusifs et de haute qualité sont essentiels au développement des enfants, à l'atteinte d'effets positifs pour leurs familles, à l'équité entre les sexes, à la lutte contre la pauvreté et à l'essor de l'économie canadienne. Fort de plus de 50 ans d'expérience dans la prestation de services de garde accrédités de haute qualité dans 9 provinces, le YMCA possède l'expertise, l'ancrage au sein des communautés et la capacité d'expansion nécessaires pour créer un système pancanadien de services de garde en partenariat avec tous les paliers de gouvernement.

Programme Apprendre en jouant^{MC} du YMCA

En utilisant le jeu comme principal moyen d'apprentissage, Apprendre en jouant^{MC} du YMCA initie les enfants de 6 ans et moins à la lecture, au calcul, aux arts, aux sciences et plus encore. Conçu en 2001 par le YMCA du Grand Toronto, le programme Apprendre en jouant^{MC} du YMCA est fondé sur la recherche et des preuves probantes portant sur la manière la plus efficace pour les enfants d'apprendre et d'acquérir de nouvelles compétences. Harmonisé avec les cadres provinciaux actuels sur l'apprentissage des jeunes enfants, le programme permet chaque année à **28 700** enfants de développer leur confiance en soi, leur autonomie et leur maîtrise de soi, favorisant ainsi une transition en douceur vers l'école primaire.



Le présent document contient les recommandations stratégiques que propose le YMCA en vue d'établir un système pancanadien de services de garde. Dans les pages qui suivent, nous avons défini quatre domaines d'intervention que nous soumettons à l'attention du gouvernement du Canada, en nous fondant sur notre expertise et notre expérience en matière de services de garde accrédités au Canada. Nos recommandations mettent l'accent sur la création d'environnements d'apprentissage et de garde de haute qualité et sur l'élimination simultanée des obstacles à l'accès, à l'abordabilité et à l'inclusion des familles. La mise en œuvre des recommandations formulées nécessitera une étroite collaboration entre le gouvernement du Canada et ses homologues provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les intervenants comme le YMCA. Nous serons heureux de poursuivre la discussion sur nos recommandations et pouvons être contactés directement.

Les composantes d'un système pancanadien de services de garde accrédités

- 1 Une profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance bien reconnue
- 2 Développement de services de garde sans but lucratif de haute qualité à un coût réduit pour les familles
- 3 Prestation du soutien nécessaire pour que tous les enfants puissent prendre le meilleur départ possible
- 4 Évaluations permettant l'amélioration continue et la responsabilisation

Programme Un lieu où créer des liens^{MC} du YMCA

Fondé sur la recherche, ainsi que sur les commentaires des enfants et des familles, Un lieu où créer des liens^{MC} du YMCA oriente les programmes destinés aux enfants d'âge scolaire de 5 à 12 ans. En mettant l'accent sur le choix et le développement des compétences et des relations, les enfants participent à des activités physiques, des jeux et des jeux en plein air qui leur permettent d'explorer notamment les arts et l'artisanat, la lecture, les sciences et les mathématiques.

Conçu en 2006 par le YMCA du Grand Toronto, le programme définit l'approche de haute qualité qui régit plus de **850** programmes de services de garde avant et après l'école dont bénéficient environ **32 800** enfants par an.

Pleins feux sur la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a démontré le rôle essentiel des services de garde au Canada. Au cours de la première et de la deuxième vague, alors que les provinces se confinaient et que les espaces publics et les écoles devaient fermer leurs portes, les organismes assurant la prestation de services de garde d'enfants, comme les YMCA, ont été appelés à rester ouverts. Les services de garde d'urgence se sont avérés indispensables pour les parents en première ligne des soins de santé et des services essentiels. Ils ont joué un rôle important pour que notre système de santé puisse répondre à la demande croissante et assurer la sécurité des enfants pendant que leurs parents étaient au travail. Alors que l'économie et les collectivités cherchent à se rétablir et se reconstruire après la pandémie, l'accès aux services qui aident les Canadiens et Canadiennes à retourner au travail, à chercher un nouvel emploi ou à obtenir une éducation et une formation supplémentaires sera essentiel. Pour les parents, il est vital de savoir que leurs enfants sont en sécurité et évoluent dans des environnements d'apprentissage et de soins de haute qualité. C'est particulièrement vrai pour les mères, celles-ci ayant été touchées de façon disproportionnée par la COVID-19.

La pandémie a également eu un impact sans précédent sur la vie des enfants et des jeunes. Depuis le début de celle-ci, les enfants ont été affectés par les fermetures d'écoles, la suspension d'activités récréatives, les perturbations dans leurs routines, l'isolement, les effets négatifs sur la santé de leurs proches, la perte de revenus familiaux et la peur de la population causée par le virus. L'impact a été immédiat et aura un effet durable sur le développement, la santé physique et mentale et les aptitudes sociales des enfants et des jeunes partout au Canada, mais les enfants les plus vulnérables sont encore plus touchés. Des services de garde accessibles et de qualité jouent un rôle important dans la lutte contre les effets néfastes de la pandémie et dans la promotion de l'atteinte de résultats positifs en matière de santé, de développement et de bien-être des enfants et des jeunes.

Si la COVID-19 a renforcé l'importance des services de garde d'enfants, la pandémie a également exacerbé les défis de longue date auxquels sont confrontés les organismes sans but lucratif offrant des services de garde accrédités. Les pénuries de personnel, le manque d'uniformité dans l'approche du financement au pays et les ressources insuffisantes pour soutenir les enfants ayant des besoins spéciaux sont au nombre de ces défis.

Le YMCA salue la position du gouvernement du Canada, qui a reconnu le rôle essentiel des services de garde sur l'économie, la relance et l'atteinte de résultats positifs chez les enfants. Il accueille favorablement les premiers investissements figurant dans l'énoncé économique de l'automne, ainsi que les engagements à éliminer les obstacles et à bâtir un système pancanadien qui réponde aux besoins des enfants, de leurs familles et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité.

Effets négatifs de la COVID-19 sur la présence des femmes sur le marché du travail

La pandémie de COVID-19 a fait chuter la présence des femmes sur le marché du travail à son plus bas niveau depuis trente ans. Une étude de la RBC a révélé que l'emploi chez les mères de tout-petits ou d'enfants d'âge scolaire a chuté de 7 % de février à mai 2020, contre une baisse de 4 % pour les pères. L'emploi des mères célibataires a été considérablement affecté au sein de ce groupe, avec une baisse de 12 % entre février et juin 2020, contre 7 % pour les pères célibataires¹. En outre, une Canadienne sur trois a envisagé de quitter son emploi pendant la pandémie en raison de la pression causée par la gestion de la garde d'enfants et d'autres responsabilités parentales².

Augmentation des comportements sédentaires, du temps passé à l'écran et des problèmes de santé mentale chez les enfants et les jeunes en raison de la COVID-19

Selon le bulletin 2020 sur l'activité physique de ParticipACTION, moins d'un enfant et d'un jeune sur cinq respectait les recommandations nationales en matière d'activité physique, de comportements sédentaires et de sommeil avant la pandémie³. Aujourd'hui, on rapporte que moins de 3 % des enfants et des jeunes font les 60 minutes recommandées d'activité physique modérée à vigoureuse par jour⁴. Les familles signalent une augmentation du temps passé à l'écran en raison de l'éloignement physique et de l'apprentissage à distance, et les jeunes font part de leurs difficultés personnelles à lutter contre le stress, l'anxiété et d'autres problèmes de santé mentale en raison de la COVID-19⁵.

Les composantes d'un système pancanadien de services de garde accrédités

1

Une profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance bien reconnue

Il est difficile d'attirer, de former et de retenir des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (EPE) qualifiés pour travailler dans des services de garde accrédités. Le Canada est depuis longtemps confronté à une pénurie de main-d'œuvre d'EPE professionnels qualifiés et désireux de travailler dans le domaine. Cette pénurie s'est aggravée avec l'écllosion de la COVID-19, entraînant des répercussions négatives dans toutes les collectivités, tout en étant ressentie de façon plus aiguë dans les régions rurales du Canada. Les recherches montrent qu'un taux de roulement élevé peut avoir des effets négatifs sur la qualité des services et le développement des enfants. Lorsqu'un taux de roulement élevé des EPE est observé au sein d'un service de garde d'enfants, les éducatrices, les éducateurs et les enfants ne peuvent plus entretenir des relations stables, ce qui réduit la possibilité d'interactions stimulantes et enrichissantes favorables au développement⁶. L'accessibilité de la formation, les possibilités de perfectionnement professionnel et de bonnes conditions de travail – telles qu'une rémunération adéquate et des ratios personnel-enfants appropriés – sont autant de facteurs essentiels à la constitution d'une main-d'œuvre solide et à l'amélioration du statut de la profession. Par exemple, des salaires plus élevés ont un effet positif sur la satisfaction au travail, des ratios optimaux entre le personnel et les enfants conduisent à des interactions plus favorables, et des possibilités de perfectionnement favorisent la motivation au travail⁷. Ces facteurs sont également importants dans la création d'environnements d'apprentissage et d'accueil sûrs, sains, positifs et de qualité pour les enfants.

Pour créer un système pancanadien de services de garde, le gouvernement du Canada doit investir dans la profession d'EPE en partenariat avec les provinces et les territoires. Le Canada pourra ainsi développer efficacement les services de garde accrédités en s'assurant qu'il existe une solide main-d'œuvre d'EPE qualifiés possédant les compétences de base essentielles au sain développement des enfants.

« La qualité des services de garde se résume en fin de compte à la qualité de la relation entre l'éducatrice ou l'enseignante et l'enfant. »

Un bel espace et un programme élaboré, comme une belle maison, peuvent impressionner, mais sans prestataires de services de garde qualifiés et stables, ils ne favoriseront pas un développement positif. »



Shonkoff et Phillips, 2000, p. 314-315, Étude « From neurons to neighbourhoods » [traduction]



Recommandations de politiques

- 1.1. Accroître le financement pour soutenir le coût d'un diplôme d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance, ainsi que les possibilités de perfectionnement professionnel et la formation continue. Dans le cadre d'une stratégie globale de recrutement de la main-d'œuvre, explorer des solutions novatrices telles que la formation en ligne, les stages rémunérés et les programmes de mentorat en partenariat avec des organismes sans but lucratif offrant des services de garde accrédités.
- 1.2. Établir des principes nationaux pour la formation des professionnels.les travaillant avec des enfants âgés de 0 à 12 ans afin de garantir les compétences de base qui permettront de soutenir l'atteinte de résultats positifs pour les enfants.
- 1.3. Augmenter le financement consacré à la rémunération (salaires et avantages sociaux) des éducatrices et éducateurs de la petite enfance afin de combler l'écart salarial et d'assurer une uniformité dans tous les établissements d'éducation et de garde d'enfants. Encourager la mise en place pour les EPE de grilles provinciales de salaires financés par le gouvernement qui reconnaissent les niveaux de qualification, fixent des salaires concurrentiels et sont régulièrement évalués et indexés.
- 1.4. Accroître l'accès aux programmes de certification et aux stages rémunérés pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance formés à l'étranger qui souhaitent travailler dans le domaine au Canada.
- 1.5. Examiner les données probantes et les recherches existantes afin d'optimiser, dans tous les groupes d'âge, les ratios éducatrices ou éducateurs de la petite enfance-enfants qui favorisent le développement de l'enfant. Les données probantes doivent être fournies aux provinces et territoires et pourraient être mises à profit pour appuyer les lignes directrices nationales sur les ratios dans les services de garde accrédités.





2

Développement de services de garde sans but lucratif de haute qualité à un coût réduit pour les familles

Les services de garde accrédités sans but lucratif jouissent d'une longue réputation d'assurer des services de grande qualité. Une étude réalisée en 2004 a révélé que la qualité des services de garde sans but lucratif était supérieure d'environ 10 % à celle des centres à but lucratif. Une étude subséquente réalisée en 2007 a indiqué « une forte tendance à la supériorité des organismes sans but lucratif dans l'offre de services de garde de qualité pour toutes les données étudiées⁸ ». Au Canada, les organismes sans but lucratif sont profondément enracinés dans les communautés et représentent environ 70 % de l'offre de services de garde, le YMCA étant le plus important prestataire sans but lucratif. L'expansion du système canadien de services de garde devrait s'appuyer sur les bases établies par les organismes sans but lucratif. Il s'agit notamment de se prémunir contre toute nouvelle perte de capacité causée par la pandémie de COVID-19.

La demande en services de garde demeure élevée, les places dans des garderies accréditées sont difficiles à trouver et ces services sont de plus en plus inabornables pour les familles. Outre le maintien des capacités actuelles et de la possibilité de croissance, les résultats positifs chez les familles et l'assurance que le coût n'est pas un obstacle à l'accès sont des éléments prioritaires pour de nombreux organismes offrant des services de garde sans but lucratif. De nombreux organismes, y compris le YMCA, possèdent également de l'expérience dans la mise en œuvre de projets pilotes provinciaux de frais maximums, comme les projets pilotes de garderies à 10 \$ par jour en Colombie-Britannique et à 25 \$ par jour en Alberta.

Les organismes sans but lucratif offrant des services de garde accrédités peuvent agir en tant que des partenaires du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et des administrations locales dans l'augmentation de la disponibilité des services de garde. Cela permettra au Canada d'améliorer l'accès à des places en garderie de qualité qui sont à proximité du lieu de résidence des familles et qui leur sont offertes à un coût abordable.



Les organismes sans but lucratif sont profondément enracinés dans les communautés et représentent environ **70 % de l'offre de services de garde au Canada.**



Recommandations de politiques

- 2.1. Élargir le rôle des organismes sans but lucratif en tant que prestataires de services de garde accrédités au Canada, en partenariat avec les provinces et les territoires. Recenser les organismes sans but lucratif disposant d'un programme bien établi et fondé sur des données probantes et des politiques et procédures requises pour assurer la protection, la sécurité et le développement des enfants qui peuvent créer rapidement de nouvelles places en garderie de qualité dans les collectivités.
- 2.2. S'assurer que les organismes sans but lucratif offrant des services de garde accrédités résistent aux difficultés financières causées par la COVID-19 en implantant des programmes fédéraux qui permettent le maintien des services malgré la perte de revenus et la hausse des coûts.
- 2.3. Allouer un financement fédéral en infrastructures sociales à la construction, la réaffectation et la rénovation des services de garde sans but lucratif accrédités offrant des places en garderie. L'investissement dans les infrastructures doit être assorti d'un financement de fonctionnement visant à soutenir la création de nouvelles places pour les enfants de tous les âges. Encourager l'intégration de nouvelles places en garderie dans la planification locale et qui sont à proximité des transports en commun, des écoles, des pôles d'emploi et des logements abordables, en mettant l'accent sur les communautés défavorisées.
- 2.4. Collaborer avec les provinces et les territoires pour soutenir les initiatives visant à plafonner les frais des services de garde accrédités pour les familles ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans et fournir un financement de fonctionnement adéquat aux organismes qui maintiennent des frais fixes. Une aide financière supplémentaire sous forme de subventions fédérales immédiates devrait être fournie aux familles à faible revenu qui bénéficient de services de garde accrédités.



Développement de services de garde sans but lucratif
de haute qualité à un coût réduit pour les familles



3

Prestation du soutien nécessaire pour que tous les enfants puissent prendre le meilleur départ possible

Comme le souligne une analyse documentaire réalisée en 2019 par Emploi et Développement social Canada, les programmes sont « essentiels pour garantir que les enfants bénéficient de soins de haute qualité qui facilitent leur développement cognitif et leur maturité scolaire ». Un programme centré sur le développement et adapté à l'âge des enfants, combiné à la formation des éducatrices et éducateurs et à des processus pédagogiques, donne des résultats positifs et permet aux enfants de prendre le meilleur départ possible dans la vie⁹. Afin d'aider les enfants de tous les milieux et aux capacités diverses, les activités, la structure et les conditions du programme doivent être adaptables, équitables et inclusives. Par exemple, l'intégration de contenus culturellement spécifiques et la possibilité pour les enfants et les familles de participer dans leur langue maternelle respectent et affirment la diversité, cultivent un sentiment d'appartenance et soutiennent le développement d'une identité personnelle positive.

Le YMCA est convaincu de la véracité de ces constats. Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'encadrement et l'évaluation de nos programmes pour la petite enfance et l'âge scolaire, Apprendre en jouant^{MC} et Un lieu où créer des liens^{MC}, nous jouons un rôle important dans la promotion du développement social, émotionnel, physique et cognitif de tous les enfants. Afin de s'assurer que les enfants au Canada bénéficient du meilleur départ possible, il faut investir davantage dans les services de soutien qui mènent à des résultats positifs chez les enfants dans le cadre d'un système pancanadien de services de garde.

L'intégration de contenus culturellement spécifiques et la possibilité pour les enfants et les familles de participer dans leur langue maternelle respectent et affirment la diversité et l'inclusion.





Recommandations de politiques

- 3.1. Collaborer avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les parties prenantes du secteur des services de garde et de l'éducation, afin d'établir des principes régissant le programme dispensé par les services de garde au Canada. Veiller à ce que ces principes assurent un programme conforme aux cadres provinciaux, fondé sur des données probantes, évalué annuellement, employant une approche pédagogique qui s'accorde avec la façon dont les enfants apprennent, comme Apprendre en jouant^{MC} et Un lieu où créer des liens^{MC} du YMCA.
- 3.2. Augmenter les aides au fonctionnement pour les organismes sans but lucratif offrant des services de garde accrédités afin d'aider les enfants ayant des besoins particuliers. Cela comprend le financement adéquat des éducatrices et éducateurs spécialisés pour personnes ayant des besoins spéciaux, un ratio amélioré et un soutien permettant une assistance individuelle pendant toute la durée de la garde de l'enfant. Afin de répondre au mieux aux besoins uniques des enfants, il est essentiel que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance aient accès à une formation continue, ainsi qu'à du matériel et des fournitures adaptés au niveau de développement des enfants.
- 3.3. Soutenir les organismes offrant des services de garde accrédités dans le perfectionnement de leurs compétences afin de créer des programmes plus sûrs et plus inclusifs pour les diverses communautés, par exemple en y intégrant diverses visions du monde, en fournissant des services adaptés à la culture et à la langue et en incluant un volet portant sur le respect et l'affirmation de l'identité et de l'expression de genre.
- 3.4. Permettre aux organismes offrant des services de garde d'innover grâce à des investissements ciblés. Les innovations doivent viser à favoriser le développement des enfants, à répondre aux nouveaux besoins des familles et à remédier aux inégalités sociales.
- 3.5. Créer des projets pilotes financés par le gouvernement fédéral et des programmes potentiels axés sur l'obtention de résultats positifs pour les enfants et les familles, l'équité et l'inclusion. Cela pourrait inclure l'intégration aux programmes des services de garde accrédités de la promotion d'une bonne santé mentale, de périodes de jeu à l'extérieur plus longues, d'activités ayant trait à la réconciliation et d'apprentissages en matière de diversité et d'inclusion.



Prestation du soutien nécessaire pour tous les enfants
puissent prendre le meilleur départ possible



4

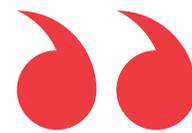
Évaluations permettant l'amélioration continue et la responsabilisation

La mise sur pied de façon efficace d'un système pancanadien qui soit accessible, abordable, inclusif et de haute qualité dépend de la présence de mécanismes d'évaluation et de responsabilisation mis en place régulièrement. L'établissement d'indicateurs de rendement clés pour mesurer le système actuel par rapport aux résultats souhaités permettra une intervention rapide dans les aspects où des améliorations sont nécessaires.

Afin de s'assurer que le système s'appuie sur les meilleures et les plus récentes données probantes à l'appui de services de qualité, des efforts significatifs doivent être déployés pour remédier au manque de recherche au Canada dans des domaines essentiels, notamment l'examen de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pour des sous-populations, comme les enfants issus de l'immigration, les enfants des communautés de langue officielle en situation minoritaire et les enfants autochtones.

Le gouvernement du Canada peut jouer un rôle de chef de file dans la collecte de données, la recherche et l'évaluation à l'échelle nationale afin de soutenir l'amélioration continue et la responsabilisation dans un système pancanadien de services de garde.

« Une mesure canadienne avec collecte de données nous aiderait à analyser la complexité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de façon à accroître la précision de nos connaissances et, plus important encore, à déterminer si les politiques atteignent leur objectif. »



Emploi et Développement social Canada, 2019. « Définir et mesurer la qualité des services d'Apprentissage et de Garde des Jeunes Enfants : Une revue de la littérature »



Recommandations de politiques

- 4.1. Promouvoir la collaboration entre le secrétariat national, les homologues provinciaux et territoriaux et les parties prenantes en matière de garde d'enfants, y compris le YMCA, afin que celles-ci puissent formuler des conseils et en vue d'accélérer l'élaboration des politiques et de promouvoir l'évaluation et la responsabilisation.
- 4.2. Coordonner la collecte et la communication régulières de données statistiques complètes à l'aide de divers moyens de collecte de données afin de mesurer la qualité, l'accessibilité, l'abordabilité et le caractère inclusif des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- 4.3. Soutenir la recherche sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans un éventail de disciplines, de méthodologies, d'approches et de types de questions. Favoriser l'intensification de la recherche sur les services de garde sans but lucratif au Canada.



Conclusion

La « boîte à outils de la qualité » (quality toolbox) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'éducation et la garde des jeunes enfants définit cinq leviers : la conception et la mise en œuvre de programmes et de normes, l'amélioration des qualifications, de la formation et des conditions de travail, la participation des familles et des communautés, l'établissement d'objectifs et de règlements en matière de qualité et l'avancement de la collecte de données, de la recherche et du suivi¹⁰. Les recommandations de politiques de YMCA Canada décrites ci-dessus s'alignent sur ces normes et les élargissent afin de créer un système pancanadien de services de garde de haute qualité qui soit accessible, abordable et inclusif pour toutes et tous. Grâce à ses racines profondes dans les communautés et son approche fondée sur des données probantes, le YMCA est en parfaite posture pour continuer à croître et à jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en tirant parti des possibilités créées par l'augmentation des besoins, en partenariat avec le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires, dans le cadre d'un système pancanadien de services de garde.

À propos de nous

Le YMCA est une association forte par les personnes qui la composent, réunies par la passion de cultiver un sentiment d'appartenance chez toutes et tous. En cette ère d'enjeux sociaux complexes, le YMCA est résolument déterminé à bâtir des collectivités en santé et à encourager les Canadiens et Canadiennes à se joindre au mouvement, à redonner et à développer les liens, les compétences et la confiance en soi dont ils ont besoin pour réussir. En tant que l'un des premiers et des plus importants organismes de bienfaisance au Canada, le YMCA est au cœur des communautés, servant plus de 2,39 millions de personnes partout au pays par le biais de 39 Associations membres appuyées par 50 500 membres du personnel et bénévoles. Ensemble, nous faisons preuve d'un dévouement inconditionnel envers l'atteinte de résultats tangibles, mais aussi précieux aux yeux des collectivités qui bénéficient de nos services.

Pour de plus amples informations, visitez le ymca.ca/Accueil.



Le YMCA cultive un sentiment d'appartenance chez toutes et tous



Chaque année, **2,39 millions** de personnes bénéficient de nos services



50 500 membres du personnel et bénévoles donnent vie à notre mouvement



D'innombrables réalisations et résultats significatifs dans les communautés que nous servons

Remerciements

Ce document a été rédigé par YMCA Canada. YMCA Canada tient à remercier les personnes suivantes pour leur participation : Fiona Cascagnette, Sibel Cicek, Trina Clarke, Steve Compton, Linda Cottes, Peter Dinsdale, Susan Emerson, Maria English, Nicki Glowacki, Lorrie Huggins, Brenda Kent, Kathi Lomas McGee, Lynette Mikalishen, April Morton, Cathy Poole, Jessica Lue, Olga Sullivan, Amelia Swanson, Ida Thomas, Annalise Yuzda. YMCA Canada remercie également les membres du Conseil d'administration national pour leurs commentaires sur ce document.

Jessica Lue, directrice des relations avec les gouvernements à YMCA Canada
Jessica.Lue@ymca.ca

Sources

1. RBC Economics, (2020). « Pandemic Threatens Decades of Women's Labour Force Gains. » https://leadershipavise.rbc.com/la-pandemie-menace-des-decennies-de-progression-des-femmes-au-sein-de-la-population-active/?_ga=2.128767301.855102715.1621795386-1564782290.1621795386
2. Pollara Strategic Insights. (2020). « Canadian women almost twice as likely as men to have lost job due to COVID-19. » <https://www.pollara.com/canadian-women-almost-twice-as-likely-as-men-to-have-lost-job-due-to-covid-19/>
3. ParticipACTION. The Role of the Family in the Physical Activity, Sedentary and Sleep Behaviours of Children and Youth. The 2020 ParticipACTION Report Card on Physical Activity for Children and Youth. Toronto: ParticipACTION; 2020. https://participaction.cdn.prismic.io/participaction/f6854240-ef7c-448c-ae5c-5634c41a0170_2020_Report_Card_Children_and_Youth_Full_Report.pdf
4. Moore, S.A., Faulkner, G., Rhodes, R.E. et al. (2020). « Impact of the COVID-19 virus outbreak on movement and play behaviours of Canadian children and youth: a national survey. » *Int J Behav Nutr Phys Act* 17, 85. <https://doi.org/10.1186/s12966-020-00987-8>
5. UNICEF Canada. (2020). U-Report Canada. « Impacts of COVID-19 Pandemic on Young People in Canada. » https://oneyouth.unicef.ca/sites/default/files/2020-05/U-Report_COVID-19_Poll_2_Results_external.pdf
6. Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), (2006). « Why is High-Quality Child Care Essential? The link between Quality Child Care and Early Learning. » *Lessons in Learning*, CCA, Ottawa.
7. OECD. (n.d). Encouraging Quality in Early Childhood Education and Care (ECEC). « Research Brief: Working Conditions Matter. » <http://www.oecd.org/education/school/49322250.pdf>
8. Childcare Resource and Research Unit. (2011). Child Care BRIEFing Notes. What research says about quality in for-profit, non-profit and public child care. <https://childcarecanada.org/sites/default/files/What%20research%20says%20about%20quality%20in%20fp%20np%20and%20p%20child%20care.pdf>
9. Canada. Emploi et développement social Canada (2019). « Définir et mesurer la qualité des services d'Apprentissage et de Garde des Jeunes Enfants : Une revue de la littérature. » <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2019-definir-mesurer-qualite.html>
10. OECD. (2012). « Starting Strong II – A Quality Toolbox for Early Childhood Education and Care. » <http://www.oecd.org/education/school/startingstrongiiiaqualitytoolboxforecec.html>

